

LES OPÉRATIONS CONCERNÉES

Toutes opérations en lien avec les infrastructures d'assainissement collectif des collectivités : diagnostic/schéma directeur d'assainissement, création ou extension de station de traitement des eaux usées, création ou extension de réseaux de collectes.

LE PÉRIMÈTRE D'INTERVENTION

Vous souhaitez engager des études pour la réalisation d'un diagnostic et d'un schéma directeur d'assainissement ? Vous souhaitez réaliser des travaux sur le système d'assainissement de la collectivité ? Connaître les différentes étapes à réaliser ? Vous souhaitez recruter un bureau d'études pour vous accompagner dans votre projet d'assainissement collectif (diagnostic, maîtrise d'œuvre) ?

Description des prestations proposées

Conseil à la définition des besoins du territoire, accompagnement dans la recherche de financements, réalisation du programme de l'opération, rédaction du dossier de consultation des entreprises, analyse des offres...

Les niveaux de prestations disponibles

Selon l'état d'avancement du projet, le niveau de prestation proposé par le Département pourrait être le suivant :

Niveaux 1 et 2 - Lancement de la réflexion, définition et formalisation du projet

- Premier entretien téléphonique.
- Conseil de premier niveau : identification des contraintes techniques, réglementaires et économiques du projet.
- Rendez-vous sur site avec le maître d'ouvrage afin de définir les grandes lignes du projet.
- Identification des partenaires et subventions mobilisables.

Niveau 3 - Phase pré-opérationnelle

- Transmission d'une proposition d'accompagnement du Département par voie de contrat comprenant notamment les détails des prestations prévues et du temps passé ainsi que la définition du budget avec les aides financières mobilisables.

Niveau 4 - Phase opérationnelle

- Recueil des données et des contraintes ainsi que la réglementation applicable à l'ouvrage.
- Contacts avec les différents partenaires (Préfecture, ARS, DREAL, AESN, EPCI...).
- Réalisation du programme de l'opération (fonctionnel, technique et économique).
- Proposition au maître d'ouvrage de mode de réalisation des études et du type de mission à prévoir.
- Présentation pour approbation du programme au maître d'ouvrage et aux partenaires (soit en réunion de conseil et/ou de commission).
- Constitution des dossiers de demande de subventions (Agence de l'Eau, Département...).
- Réalisation du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) pour le recrutement du prestataire.
- Analyse des offres reçues, rédaction du rapport d'analyse des offres, participation à la réunion de classement des offres.
- Assistance dans le cadre de l'information des candidats non retenus ainsi que la mise au point et la notification du marché.
- Participation à la réunion de lancement avec le prestataire retenu.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ ET MODALITÉS D'INTERVENTION

- Offre d'ingénierie destinée aux communes et leurs groupements.
- Niveau 1 à 3 : accompagnement gratuit.
- Niveau 4 : accompagnement payant dont le montant sera précisé en phase 3 dans le contrat.

CONTACT

Direction de gestion de l'espace et des ressources naturelles
Service de l'eau - Mission AMO - Ressource en eau
07 60 58 75 10 ou [formulaire de contact](#)

